

LE GRAND DÉBAT

NANTES,
LA LOIRE
ET NOUS

Dossier de Presse
28/11/2014



nantesloireetnous.fr

facebook.com/nantesloireetnous

[#NantesLoire](https://twitter.com/NantesLoire)

—
"Nantes, la Loire et nous"
Nantes Métropole 44923 Nantes Cedex 9
GrandDEBAT@nantesmetropole.fr
T 02 40 99 52 71

SERVICE PRESSE
T 02 40 99 67 06
presse@nantesmetropole.fr



Nantes, le 28 novembre 2014

Voulu par Nantes Métropole et les 24 maires de l'agglomération, le débat « Nantes, la Loire et nous » est désormais piloté par la Commission du débat.

Un mois après son lancement, la Commission du débat souhaite rendre compte de l'avancée du débat, et présenter les initiatives en cours. Elle veut aussi donner toute sa place au document socle, et c'est pourquoi elle va permettre à l'AURAN de le présenter.

Le débat « Nantes, la Loire et nous » a pour ambition d'être ouvert à tous les citoyens. Huit mois pour s'exprimer, contribuer, débattre, réagir quant au devenir de la Loire et ses usages.

Cette large concertation, au service du projet métropolitain, permettra d'élaborer de manière participative et citoyenne une vision partagée sur l'avenir de la Loire Métropolitaine et du cœur de la métropole.

Cette démarche a pour ambition d'associer l'ensemble des acteurs concernés (associations, forces économiques et scientifiques, artistes...) mais aussi de solliciter fortement les citoyens à prendre part aux échanges afin de permettre aux élus de prendre les décisions pertinentes pour le cœur de la métropole.

Le débat cherche à co-construire une vision renouvelée des usages de la Loire et de la centralité métropolitaine nantaise. Il propose une dynamique ouverte, à travers la collecte d'une multitude d'expertises indépendantes et contradictoires.

L'innovation démocratique consiste à rendre publique **en temps réel et au fur et à mesure** de leur production ces différentes contributions. Cette dynamique permet à chacun de rentrer dans le débat à son rythme, de venir s'informer de l'état du débat, de connaître les arguments en présence et d'interagir. **A la fin du débat, tous celles et ceux qui ont quelque chose à dire sur la Loire, auront pu le faire.**

Le débat fait appel à des **outils numériques, dont le site Internet** du débat, pièce maîtresse du dispositif d'information sur les contenus, de transparence l'actualité du débat et la traçabilité des échanges et contributions diverses.

Les constats après un mois

Depuis l'ouverture du débat le 17 octobre dernier, il est constaté une bonne mise en mouvement des citoyens et des acteurs.

Cela se traduit de quatre manières.

D'une part, il faut souligner les nombreuses contributions reçues sur le site internet du débat Nantes, la Loire et Nous.

Pas moins de **100 contributions** sont visibles aujourd'hui sur le site du débat. La diversité des contributions est au rendez-vous, avec des témoignages, des idées, des expertises, des questions, des photos. Des conversations se créent entre les internautes.

Diversité des contributions aussi par les sujets évoqués qui couvrent les 4 thèmes du débat. Il y est particulièrement question:

- du nautisme de loisir, des plages, de l'amarrage des bateaux (cale, ponton) pour la Loire des pratiques et des usages ;
- de la Loire support au transport de marchandises, à la production d'énergie renouvelable, à la préservation des berges pour la Loire, espace économique, espace écologique ;
- de solutions pour faciliter les déplacements et franchir la Loire (tout particulièrement le Navibus, l'accessibilité à tout moment du Hangar à bananes, la liaison entre Bas-Chantenay et quai des Antilles), de comparaison à d'autres pays pour la Loire, la mobilité et les franchissements ;
- l'aménagement des rives, berges et quais et plus particulièrement le quai de la Fosse à Nantes pour la Loire, cœur de la métropole, attractivité et qualité urbaine.

En second lieu, **cinq cahiers d'acteurs ont été reçus**. Le premier cahier d'acteurs aborde l'aviron sur la Loire, le deuxième la réflexion pour un observatoire maritime et fluvial, le troisième évoque la levée de la Divatte, le quatrième est celui du Centre nautique Sèvre et Loire, le cinquième celui d'un collectif de Basse Goulaine qui aborde l'aménagement des zones humides de cette commune.

En troisième lieu, le débat se déroule aussi sur les **réseaux sociaux**.

Facebook

Chaque semaine, cinq articles sont publiés sur la page Facebook de « Nantes, la Loire et nous ». Photos d'archives, extrait du document socle ..., ces articles couvrent les quatre thèmes du débat et leurs usages associés. Ces articles illustrent l'actualité du débat, ils ont aussi et surtout une vertu pédagogique sur ce débat.

5 861 fans sont aujourd'hui enregistrés sur la page Facebook. Le nombre de fans augmente de façon régulière depuis le lancement du débat (environ 100 nouveaux fans par jour). Les fans apprécient les publications, participent et relaient. Ce sont environ 190 partages et 85 commentaires qui sont déposés chaque semaine.

Le bon démarrage du débat sur Facebook se confirme par une progression du nombre de fans et du taux d'engagement (commentaire et partage). Il y a peu de commentaires négatifs ou s'ils le sont, ils apportent une critique constructive.

Twitter

Cet outil est utilisé pour relayer l'information, les articles du débat et aussi les temps forts du débat. C'est aussi un outil d'incitation à participer.

Aujourd'hui, 230 abonnés sont enregistrés ; un chiffre en progression. Des contributions sensibles ont été twittées, elles sont aujourd'hui visibles sur le site internet du débat.

Très prochainement, un appel à question/contribution sera lancé pour préparer les auditions publiques. Il s'agira pour les « twitters » de proposer, à la commission du débat, des questions à poser aux personnes auditionnées.

Enfin, Les citoyens font acte de candidature pour le Comité citoyen et la Journée citoyenne.

Qu'il s'agisse de participer à produire un point de vue approfondi sur chacun des thèmes du débat ou participer à un débat collectif sur une journée, les habitants de l'agglomération nantaise sont prêts à s'engager. Ce sont respectivement 45* et 47 candidatures pour le comité citoyen et la journée citoyenne qui ont été déposées un mois après le lancement du débat.

* à la clôture des inscriptions au 27/11/2014

Le document socle

Le débat sur la Loire et la centralité métropolitaine va durer huit mois.

Il se fera sous différentes formes, pour permettre à chacun et chacune de trouver le meilleur moyen de participer, en favorisant l'innovation et les nouveaux modes d'expression par les outils numériques : site internet dédié, séminaires avec les acteurs du territoire (entreprises, associations, etc...), panel citoyen, rencontres organisées sur chaque commune qui le souhaite pour ouvrir les discussions et permettre toutes les contributions.

Il y aura donc foisonnement d'échanges.

Pour que ce foisonnement soit réellement productif, il y a **nécessité d'un socle commun pour engager les discussions. C'est l'objet du document qui est présenté par l'AURAN.**

Ce document est structuré en quatre parties distinctes, complémentaires qui permettent une lecture sélective, selon les centres d'intérêts de chacun :

- Nantes, la Loire, et la constitution d'une centralité. Il s'agit d'une mise en perspective historique et géographique des relations entre Nantes, la Loire et la centralité métropolitaine
- Nantes, la Loire et les usages. Dix feuillets décrivent les pratiques et les usages à partir des thématiques suivantes : se divertir, consommer, travailler, produire, se former, préserver, accéder, se déplacer, habiter, se soigner, exercer sa citoyenneté
- Nantes, la Loire et les projets. Soixante trois fiches projets donnent à voir la traduction tangible et spatialisée des dynamiques à l'œuvre dans la centralité métropolitaine en lien avec la Loire. Ces fiches descriptives visent à fournir en toute transparence des informations précises sur le niveau d'avancement des projets et les modalités de concertation publique mises en œuvre
- Quatre cartes de synthèse qui éclairent les quatre thèmes structurant du débat

Les auditions publiques

Les auditions publiques ont pour objectif d'éclairer la Commission du débat sur les quatre thèmes, d'enrichir les réflexions et les échanges, et préparer les séminaires d'acteurs. Les personnes auditées sont des personnalités qualifiées sur les thèmes du débat, experts, acteurs institutionnels, entrepreneurs, chercheurs, etc.... Elles sont choisies par la Commission du débat sur la base de leurs compétences, leurs savoirs, leurs expertises, leurs capacités à enrichir le débat.

Les auditions du débat, publiques, filmées et mises en ligne sur le site Internet dans les jours qui suivent, adoptent un protocole identique :

- même durée d'audition de 20 minutes,
- Deux auditions par séance
- même lieu, le centre d'exposition de Nantes Métropole,
- mêmes modalités d'interpellation par la Commission du débat

Les auditions, animées par un membre de la commission du débat et un membre de l'équipe projet, sont ouvertes au public, mais ne sont pas une « réunion publique ». Le public est présent, mais n'intervient pas dans les échanges durant l'audition. Il peut le faire avant et après les auditions.

Programme de décembre 2014

Au cours du mois de décembre, six auditions auront lieu sur le thème « Loire, Pratiques et usages »

Jeudi 4 décembre

Exceptionnellement, elle aura lieu au CCO Tour Bretagne

Audition N°1 : La Loire, ses composantes, son état de Santé

par Bernard Prud'homme, Directeur du GIP Loire Estuaire

Le GIP Loire Estuaire est un observatoire privilégié de la Loire, ses aménagements, son évolution. En s'appuyant sur les travaux effectués depuis plusieurs années, son Directeur Bernard Prud'homme donnera un éclairage global sur l'état de la Loire aujourd'hui, les enjeux de ses aménagements, son état de santé.

Audition N°2 : La pêche en Loire

par Didier Macé, Président de l'association des pêcheurs professionnels

La pêche en Loire est une activité qui a régressé, mais qui perdure. Donner le point de vue des pêcheurs professionnels est un passage obligé pour approfondir les pratiques en Loire, et les évolutions possibles pour la pêche.

Jeudi 11 Décembre

Audition N°3 : Usages successifs de la Loire : mise en perspective historique

Par Didier Guyvarch, Professeur d'histoire contemporaine

Les usages de la Loire ont profondément évolué au cours des siècles passés. Une rétrospective historique permettra de mesurer les ruptures et les mutations vécues au cours du temps, ceci pour mieux éclairer aujourd'hui les pratiques et les usages.

Audition N°4 : De l'Erdre à la Loire, les perspectives de la navigation de plaisance

Par Loïc Bretaud, Directeur des Rendez-vous de l'Erdre

A partir de la Belle Plaisance des Rendez-vous de l'Erdre et la dynamique créée, l'audition permettra d'éclairer les hypothèses possibles d'une valorisation de la plaisance sur la Loire.

Jeudi 18 Décembre

Audition N°5 : Le patrimoine de Loire

Par Cecilia Stephan, Directrice d'Estuarium

L'association Estuarium, basée à Cordemais, a pour mission de sensibiliser les habitants aux richesses du patrimoine de l'Estuaire. A partir de ses expériences, sa Directrice donnera sa vision des enjeux patrimoniaux de la Loire.

Audition N°6 : vues de Bordeaux et de la Garonne

(Intervenant de Bordeaux en cours d'invitation)

Une présentation des initiatives prises à Bordeaux autour des pratiques et des usages de la Garonne sera la dernière audition de l'année.

Le Comité citoyen

Un comité citoyen de 24 membres est constitué, composé pour moitié de Nantais, pour moitié d'habitants des autres communes. Il va travailler sur les quatre thèmes du débat, pour émettre un avis et contribuer au débat avec les acteurs et les autres citoyens.

Qu'est ce qu'un comité citoyen ?

Appelé aussi conférence de citoyens, conférence de consensus ou encore panel de citoyens, Nantes Métropole a depuis plusieurs années fait appel à cette méthode* pour faire émerger dans le débat sur les politiques publiques un point de vue citoyen construit et porteur de préconisations.

- 2008 : démarche « Dem'eau »
- 2010 : atelier citoyen « déplacements »
- 2011 : atelier climat
- 2013 : conférence de consensus « antennes de téléphonie mobile »

L'avis citoyen rendu en fin d'atelier, fait l'objet d'une phase d'instruction approfondie par les services. La fertilisation de l'expertise technique et de l'expertise citoyenne constitue une aide à la décision finale des élus.

*« Une « **conférence de citoyens** » est une procédure qui met en scène la réunion studieuse, la **délibération** et la recommandation de **citoyens**, à propos d'une décision à prendre par une entité, publique ou privée, appelée commanditaire. L'objectif annoncé est donc bien une « participation » à la décision du commanditaire. Entre la question que celui-ci formule et la recommandation que doit émettre le groupe de **citoyens**, s'interpose une procédure assez formalisée impliquant des étapes précises : énoncé de la question ; choix d'un responsable de l'organisation de la conférence, désignation d'un comité de pilotage, sélection d'un groupe de **citoyens**, choix d'un animateur, formation sur les sujets dont il s'agit de débattre, débat et recommandation. Mais chacune de ces étapes peut être différemment conçue. »

Source / <http://www.dicopart.fr/es/dico/conference-de-citoyens>.

Pourquoi un comité citoyen ?

Le débat « Nantes, la Loire et nous » ne vise pas à se prononcer sur des projets, mais cherche à co-construire une vision renouvelée des usages de la Loire et de la centralité métropolitaine nantaise. La dynamique du débat propose d'aller chercher des points de vue très divers et d'élargir les approches, y compris pas le recueil de visions sensibles, créatives et prospectives. A côté de l'expression du point de vue expert porté par des acteurs, des collectifs organisés économiques, associatifs, militants, c'est de manière volontariste que la commission du débat a souhaité recueillir le point de vue citoyens des habitants de Nantes et de l'agglomération à travers plusieurs méthodes :

- La collecte et l'analyse des contributions individuelles des citoyens déposées sur le site internet et les réseaux sociaux ou pas voie postale : à ce jour, 100 contributions individuelles.
- La réalisation de deux démarches de production citoyenne selon des protocoles éprouvés fondés sur un processus collectif et délibératif : d'une part le comité citoyen et d'autre par la journée citoyenne du 30 mai.

Ces deux démarches sont accompagnées par des professionnels de la participation pour en assurer le cadre méthodologique et la distanciation. Ces deux prestations constituent l'essentiel du volet « participation » du budget du débat soit 2/3 du budget total.

Qui sont les participants et comment sont-ils choisis ?

Un comité citoyen est en général composé d'une vingtaine de citoyens, dit « profanes », c'est-à-dire que les participants ne sont porteurs d'aucun mandat type syndical, politique, militant. Le recrutement du comité citoyen est réalisé par un prestataire indépendant « Médiation environnement » qui assure également l'animation du comité citoyen sur la durée de la démarche.

La constitution du panel est issue de la conjugaison de deux procédures parallèles qui se sont déroulées en octobre et novembre :

- Le tirage au sort sur la liste des abonnés d'eau
- L'appel à candidature sur le site internet depuis son lancement le 17 octobre

Le tirage au sort

Un échantillon de 800 personnes ont été tiré au sort sur le fichier des abonnés de l'eau de Nantes Métropole à partir du seul critère géographique : 400 provenant de Nantes et 400 des communes de l'agglomération (répartition tenant compte du poids démographique de chaque commune)

Suite à l'envoi d'un courrier signé du vice-président de Nantes Métropole, 630 foyers ont été contactés par téléphone à des horaires variés, 120 foyers n'ont pu l'être, faute d'avoir pu obtenir leurs coordonnées téléphoniques. Les contacts sur la liste des tirés au sort a permis de recruter 71 candidatures. 43 hommes et 28 femmes. 36 d'entre eux sont nantais, et 35 habitent hors Nantes.

Confirmation des candidatures

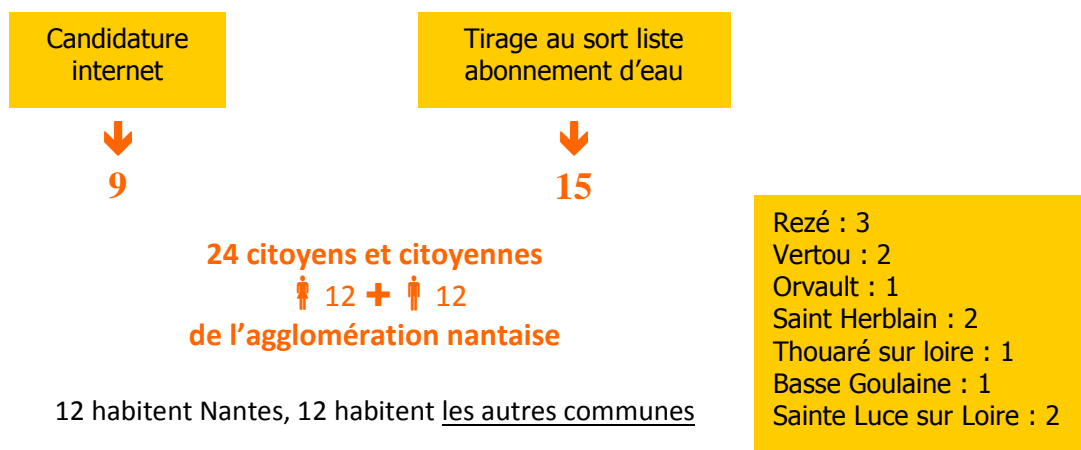
A l'issue de ces contacts téléphoniques, 102 citoyens confirment se porter candidats volontaires. Un mail est envoyé à tous les candidats, (et un courrier adressé pour 7 d'entre eux qui n'ont pas ou dont on n'avait pas l'adresse internet) qui précisait les conditions matérielles de la participation au comité citoyen et notamment les dates précises des sessions. 8 personnes ont signifié leur indisponibilité en retour à l'envoi de ce mail.

C'est donc à partir d'une liste de 94 noms que le panel de 24 personnes est constitué selon les 5 critères suivant :

- Critère géographique : 50 % du panel habitent Nantes et 50 % les autres communes de l'agglomération.
- Critère de genre : 50% de femmes et 50% d'hommes
- Critère d'âge : La répartition par classe d'âge respecte au mieux la pyramide des âges de la population.
- Critère CSP : Les origines socio professionnelles tendent à l'équilibre, malgré la difficile mobilisation des artisans et commerçants.
- Critère d'usage centralité métropolitaine : une diversité d'usages est représentée au plus juste par exemple sur les pratiques de déplacement (voiture, transport en commun), sur les types de logement, sur les situations familiales (ménage seul ou avec enfant) sur leur connaissance du territoire (nouveaux habitants) etc...

Chaque membre identifié est ensuite contacté individuellement pour conclure son engagement au comité citoyen, bénévole, fait rare dans ce type de démarche. Les citoyens sont indemnisés des frais de transport et garde d'enfant.

Portrait du Comité citoyen / « Nantes la Loire et nous »



■ Ils/elles ont entre :



■ Ils /elles sont :

JEUNE TRAVAILLEUR / ETUDIANT / JEUNE PSYCHOLOGUE ACTIVE / JEUNE INGENIEUR / SANS EMPLOI / ARTISTE SANS EMPLOI / PILOTE DE LA LOIRE / EMPLOYE / ASSISTANTE COMMERCIALE / ENSEIGNANTE / ARTISTE PERE DE FAMILLE / NOUVEAU NANTAIS / CHEF ENTREPRISE / EN RECHERCHE D'EMPLOI / CHOMEUR LONGUE DUREE / VETERINAIRE EN ENTREPRISE / EMPLOYEE / PHOTOGRAPHE / INFIRMIERE / EDUCATRICE / CADRE RETRAITE / EMPLOYE RETRAITE / OUVRIER RETRAITE / ANCIEN DIRECTEUR / INFIRMIERE EN RETRAITE.

■ Ils /elles vivent l'agglomération de façon diverse :

🚗 Certains-nes se déplacent transport en commun, d'autre ne jurent que par la voiture, il y a des usagers du navibus, du vélo, du busway. D'autre disent ne fréquenter la ville et le centre ville que rarement.

■ Ils-elles représentent des diversités de situation familiale : célibataire, ménage avec ou sans enfants, famille nombreuse, couple jeune et retraité ...

■ Ils-elles témoignent de leurs usages de la métropole

🗨️ « Vit la ville comme une jeune fille de 20 ans » ; « Nantaise depuis toujours » ; « Pratique du sport » ; « nantais depuis 2011 » ; « membre d'une AMAP » ; « Intéressé par le tourisme industriel. » ; « fait partie de l'Association des capitaines officiers » ; « Passionné histoire industrielle » ; « A habité quai de la Fosse face aux bateaux » ; « Pratique assidue de l'offre culturelle. » ; « Nantaise depuis 20 ans membre d'une Association club photo » « pratique sport badminton, canoë » ; « Fréquente peu le centre ville (trop difficile de circuler). Fait ses courses au supermarché. » ; « Anciennement dans la métallurgie. Bricole, informatique, jardinage, participe à un jardin partagé (bio) » ; « Très proche de la Loire (nantaise depuis toujours), évoque la pêche de son enfance » ; « Bénévole festival de l'Erdre. » ; « Membre des GREETERS » ; « participe à la vie associative, maison des citoyens du quartier Bellevue » ; « membre de l'Association de Jumelage avec Gafsa en Tunisie. » ; « Créateur d'un club de handball » ; « Pratique randonnée et vélo bords de Loire » ; « Actif dans une association amitié / Allemagne » « membre de l'Association Loire pour tous qui fabrique de Toues (sorte de bateau sic) » Membre actif d'un club de canoë ».

Source / verbatim, issu des contacts téléphoniques

Qu'est ce qui est attendu du comité citoyen ?

Le rôle du Comité citoyen est de faire émerger une vision de la centralité métropolitaine et de la Loire du point de vue de l'expérience concrète vécue par les habitants de la métropole. Le comité citoyen va explorer les quatre thématiques qui structurent le débat, en particulier à partir des usages identifiés dans le document socle : se former, se déplacer, se cultiver, se soigner, etc...

Ce que l'on peut attendre du comité citoyen :

- Un redimensionnement des problématiques et des questionnements
- Le repérage de thématiques pour lesquelles les citoyens se sentent concernés et pourquoi
- L'énoncé de solutions concrètes à court et moyen terme et leur priorisation
- L'identification de nouveau mode de faire : qu'est ce que l'on peut attendre de chaque partie-prenante dans la mise en œuvre des actions futures

Comment le comité citoyen va t-il travailler ?

Le comité citoyen installé le 9 décembre par la commission du débat, va travailler dans le cadre d'un « mandat ». Il va se réunir 5 fois en séminaire de deux jours afin de travailler les 4 sujets qui structurent le débat :

- en janvier : thème 1 « La Loire, des pratiques et des usages »,
- en février : thème 2 « La Loire, espace économique, espace écologique »
- en mars : thème 3 « La Loire, la mobilité et les franchissements »
- en avril : thèmes 4 « Loire, cœur métropolitain, attractivité et qualité urbaine »
- en mai pour un séminaire de clôture et préparation de l'avis citoyen final

Ces temps de travail sont abrités et animés par le prestataire. Les membres du comité citoyens sont invités à participer aux auditions d'acteurs.

Parallèlement au comité citoyen, 4 séminaires d'acteurs vont se dérouler sur la même période, pour débattre eux-aussi des 4 thèmes. Il est prévu, que le comité citoyen, représenté par deux ou trois membres du groupe, viennent restituer leurs travaux pour nourrir, stimuler, questionner la réflexion des acteurs.

Les rapports intermédiaires par thème, ainsi que l'avis final du comité citoyen seront rendus publics sur le site internet au fur et à mesure de leur production.